

Situation du coronavirus (COVID-19) au Québec

Dans cette page :

- [Situation au Québec](#)
- [Scénarios de l'évolution de la COVID-19](#)
- [Mesures prises par décrets et arrêtés ministériels](#)
- [Des réponses à vos questions](#)

Situation au Québec

L'Organisation mondiale de la Santé a officiellement déclaré le statut de pandémie pour la COVID-19.

Au Québec, pour le moment, la propagation du coronavirus (COVID-19) est sous contrôle, mais les présentes semaines sont critiques. Il y a désormais de la transmission communautaire du virus dans toutes les régions du Québec.

Le gouvernement prend donc toutes les mesures nécessaires pour freiner le plus possible la contagion.

Au Québec, à ce jour, 24 982 cas confirmés de COVID-19, dont 1 599 personnes décédées, ont été signalés.

Données sur l'écllosion de la COVID-19 au Québec :

- [Nombre de cas confirmés par région](#)
- [Répartition des cas confirmés selon le groupe d'âge](#)
- [Nombre de personnes sous investigation, de cas négatifs et confirmés](#)
- [Nombre d'hospitalisations](#)
- [Nombre de décès par région](#)
- [Répartition des décès selon le groupe d'âge](#)
- [Situation dans les milieux de vie pour personnes âgées et vulnérables](#)

Nombre de cas confirmés par région

Régions**Nombre de cas confirmés, en date du 27 avril, 13 h 15**

| | |
|------------------------------------|--------|
| 02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean | 273 |
| 03 - Capitale-Nationale | 775 |
| 04 - Mauricie-et-Centre-du-Québec | 1 155 |
| 05 - Estrie | 826 |
| 06 - Montréal | 12 034 |
| 07 - Outaouais | 266 |
| 08 - Abitibi-Témiscamingue | 150 |
| 09 - Côte-Nord | 110 |
| 10 - Nord-du-Québec | 8 |
| 11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 165 |
| 12 - Chaudière-Appalaches | 378 |
| 13 - Laval | 2 852 |
| 14 - Lanaudière | 1 913 |
| 15 - Laurentides | 1 133 |
| 16 - Montérégie | 2 879 |
| 17 - Nunavik | 16 |
| 18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James | 8 |
| Hors Québec | 3 |
| Région à déterminer | 1 |
| Total | 24 982 |

Données cumulatives. Source : V10, MSSS, 26 avril 2020, 18 h

Répartition des cas confirmés selon le groupe d'âge

| Groupe d'âge | % de cas confirmés |
|------------------|--------------------|
| 0-9 ans | 0,8 |
| 10-19 ans | 2,2 |
| 20-29 ans | 10,9 |
| 30-39 ans | 12,6 |
| 40-49 ans | 16,0 |
| 50-59 ans | 15,2 |
| 60-69 ans | 10,0 |
| 70-79 ans | 9,0 |
| 80-89 ans | 13,5 |
| 90 ans ou plus | 9,8 |
| Âge à déterminer | 0,0 |

Données cumulatives. Source : Infocentre de l'Institut national de santé publique du Québec, données de laboratoires (consulté le 26 avril 2020).

Nombre de personnes sous investigation, de cas négatifs et confirmés

- Personne sous investigation¹ : 2 830
- Cas négatifs² : 175 190
- Cas confirmés² : 24 982

1 : Donnée journalière. Source : Infocentre de santé publique, 26 avril 2020, 18 h.

2 : Donnée cumulative. Source : Infocentre de santé publique (LSPQ et laboratoires suprarégionaux), 26 avril 2020, 18 h.

Nombre d'hospitalisations

- Nombre d'hospitalisations régulières : 1 331
- Nombre en soins intensifs : 210
- Nombre total d'hospitalisations¹ : 1 541

1 : Donnée journalière. Source : Transmissions préliminaires de MED-ÉCHO, données déclarées par les centres hospitaliers, le 26 avril 2020 à 17 h.

Note : Un patient ayant été en soins réguliers et en soins intensifs dans la même journée est comptabilisé comme étant en soins intensifs.

Nombre de décès par région

| Régions | Nombre de décès, en date du 27 avril, 13 h 15 |
|--|---|
| 01 - Bas-Saint-Laurent | 1 |
| 02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean | 20 |
| 03 - Capitale-Nationale | 41 |
| 04 - Mauricie-et-Centre-du-Québec | 92 |
| 05 - Estrie | 25 |
| 06 - Montréal | 983 |
| 07 - Outaouais | 2 |
| 08 - Abitibi-Témiscamingue | 3 |
| 09 - Côte-Nord | 0 |
| 10 - Nord-du-Québec | 0 |
| 11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 6 |
| 12 - Chaudière-Appalaches | 7 |
| 13 - Laval | 253 |
| Données cumulatives. Source : V10, MSSS, 26 avril 2020, 18 h | 67 |

| Régions | Nombre de décès, en date du 27 avril, 13 h 15 |
|------------------------------------|---|
| 16 - Montérégie | 82 |
| 17 - Nunavik | 0 |
| 18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James | 0 |
| Hors Québec | 0 |
| Région à déterminer | 0 |
| Total | 1 599 |

Données cumulatives. Source : V10, MSSS, 26 avril 2020, 18 h

Répartition des décès selon le groupe d'âge

| Groupe d'âge | % de décès |
|------------------|------------|
| Moins de 30 ans | 0 |
| 30-39 ans | 0,2 |
| 40-49 ans | 0,7 |
| 50-59 ans | 1,6 |
| 60-69 ans | 6,5 |
| 70-79 ans | 18,1 |
| 80-89 ans | 41,3 |
| 90 ans et plus | 31,3 |
| Âge à déterminer | 0,3 |

Données cumulatives. Source : V10, MSSS, Mise à jour 26 avril 2020, 18 h

Situation dans les milieux de vie pour personnes âgées et vulnérables

[Consulter le tableau \(PDF 160 Ko\)](#). Données cumulatives.

Au Canada, la COVID-19 représente une menace grave pour la santé et la situation évolue quotidiennement. Le risque variera à l'intérieur d'une même communauté et d'une communauté à l'autre, mais étant donné le nombre grandissant de cas au Canada, le risque que courent les Canadiens est considéré comme élevé. Les informations relatives à l'écllosion sont présentées dans la section [Situation actuelle](#) du site du gouvernement du Canada.

Scénarios de l'évolution de la COVID-19

En date du 13 avril, le gouvernement du Québec a mis à jour les [scénarios de l'évolution de la COVID-19 \(PDF 0,92 Mo\)](#). Ceux-ci présentent des projections du nombre possible de cas, de décès, d'hospitalisations actives et d'hospitalisations aux soins intensifs.

Les renseignements présentés dans ce document visent à rappeler les effets potentiels de la propagation de la COVID-19 et l'importance de respecter les consignes de confinement et de distanciation physique recommandées.

Mesures prises par décrets et arrêtés ministériels

Plusieurs décrets et arrêtés ministériels ont été signés par le gouvernement en lien avec la COVID-19.

L'adoption, le 13 mars 2020, d'un [décret déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 19,36 Ko\)](#), le 20 mars 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 25 Ko\)](#), le 29 mars 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 19,85 Ko\)](#), le 7 avril 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 18,27 Ko\)](#), le 15 avril 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 26 Ko\)](#), et le 22 avril 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 23 Ko\)](#).

Cette mesure exceptionnelle permet par exemple à la ministre de la Santé et des Services sociaux et aux établissements de procéder sans délai à l'achat d'équipements ou de conclure les contrats nécessaires pour protéger la santé de la population :

- [l'Arrêté numéro 2020-003 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 14 mars 2020 \(PDF 56 Ko\)](#) (élection partielle);
- [l'Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 \(PDF 168 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-005 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 17 mars 2020 \(PDF 126 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-006 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 19 mars 2020 \(PDF 46 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-007 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 21 mars 2020 \(PDF 120 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020 \(PDF 141 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-009 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 23 mars 2020 \(PDF 115 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-010 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 27 mars 2020 \(PDF 120 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-011 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 28 mars 2020 \(PDF 117 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-012 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 30 mars 2020 \(PDF 111 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-013 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 1^{er} avril 2020 \(PDF 125 Ko\)](#);

- [l'Arrêté numéro 2020-014 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 avril 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-015 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 avril 2020 \(PDF 131 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-016 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 avril 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-017 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 8 avril 2020 \(PDF 116 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-018 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 9 avril 2020 \(PDF 116 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-019 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 10 avril 2020 \(PDF 113 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 10 avril 2020 \(PDF 110 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-021 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 14 avril 2020 \(PDF 117 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-022 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 avril 2020 \(PDF 120 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-023 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 17 avril 2020 \(PDF 112 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-025 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 19 avril 2020 \(PDF 114 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-026 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 20 avril 2020 \(PDF 114 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-027 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 avril 2020 \(PDF 116 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-028 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 25 avril 2020 \(PDF 113 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 \(PDF 115 Ko\).](#)

La [réduction au minimum des services et activités non prioritaires](#) par l'adoption du [décret 223-2020 déclarant la suspension de toute activité effectuée en milieu de travail jugée non prioritaire](#) (PDF 36 Ko).

Des réponses à vos questions

Vous avez d'autres questions?

Consultez les [réponses aux questions les plus souvent posées](#).

Dernière mise à jour : 27 avril 2020

Avis

L'information contenue sur le site ne remplace en aucun cas l'avis d'une ressource professionnelle de la santé. Si vous avez des questions concernant votre état de santé, consultez une ressource professionnelle.

L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?

Oui

Non

Aidez-nous à améliorer Québec.ca

Québec.ca

Informations et services

Culture

Éducation

Emploi

Entreprises et travailleurs autonomes

Environnement et ressources naturelles

Famille et soutien aux personnes

Finances, impôts et taxes

Habitation et logement

Immigration

Justice et état civil

Santé

Sécurité et situations d'urgence

Tourisme et loisirs

Transports

Gouvernement

Ministères et organismes

Services Québec

Transparence

Carrière

Données ouvertes

Fil d'information

Gazette officielle

Lois et règlements

Publications

Nous joindre

Téléphone

Bureaux de services

Suivez-nous



[Accessibilité](#)

[Plan du site](#)

[Accès à l'information](#)

[Politique de confidentialité](#)

[À propos de Québec.ca](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2020

